HISTOIRE SOCIALE DE LA BOURGEOISIE DE DOUAI DE 1280 À 1350

PAR

CATHERINE DHÉRENT

maître ès lettres

SOURCES

L'essentiel de la documentation provient du magnifique fonds des archives municipales de Douai où ont été particulièrement utilisés les séries de contrats en forme de chirographes et les comptes d'institutions charitables ou religieuses (rouleaux et registres). D'autres dépôts ont apporté une documentation également vaste, telles la Bibliothèque municipale de Douai, les Archives départementales du Nord (séries B, G et N) et du Pas-de-Calais (série A). En revanche, les Archives nationales et les archives belges se sont révélées beaucoup moins riches.

Les fouilles effectuées à Douai durant ces derniers mois n'ont livré aucun élément important de la vie matérielle et quotidienne à Douai au XIVe siècle. C'est pourquoi les sources iconographiques doivent se limiter aux sceaux, seings de notaires et illustrations des manuscrits conservés à la bibliothèque municipale de Douai.

INTRODUCTION

Le fait d'avoir, plus que G. Espinas, utilisé les actes de la pratique courante et d'avoir cherché avant tout à étudier les hommes pour eux-mêmes, m'a amenée à avoir des conceptions totalement différentes de celles de ce grand historien douaisien. Chaque génération possède ses modes de pensée propres qui conduisent à modifier la perception que l'on a de la société médiévale. C'est pourquoi il m'a paru nécessaire d'entreprendre de nouvelles recherches sur un sujet qui semblait avoir été épuisé par G. Espinas, et d'en confronter les résultats avec les vues, souvent trop simplistes, des historiens précédents. Le conflit franco-flamand qui s'étend de 1297 à 1305, est particulièrement significatif à cet égard, car il met en lumière la complexité des attitudes humaines face à un évènement de ce genre. Il n'y a pas eu à

ce moment lutte de ce qu'on appelle facilement le «commun» contre un «patriciat» oppresseur. Il ne s'y manifeste que la personnalité d'hommes qui ont, par ce moyen, dénoncé, violemment parfois, leurs opinions ; il figure parmi eux autant de notables, partisans du comte de Flandre, que de petites gens de métier.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE

Tous les historiographes ont vécu comme un siècle de calamités l'époque qui sert de cadre à cette étude et les grandes mortalités ont laissé un souvenir apocalyptique dans les esprits. Qu'en a-t-il été réellement à Douai ? Pour répondre à cette question, le fichier onomastique des bourgeois douaisiens servira de base de travail et de pièce justificative par excellence.

CHAPITRE PREMIER LE FICHIER ONOMASTIQUE

Méthode et problèmes d'élaboration.- L'élaboration d'un fichier des bourgeois de Douai a été rendue nécessaire par l'absence de tout relevé fiscal. source sur laquelle les démographes fondent habituellement leurs travaux (rôles de taille, relevés de feux, albergues en Provence, cadastres, compoix...). Il fallait donc recenser méthodiquement tous les personnages cités par un ensemble de textes divers. Cette méthode remédie largement à l'absence de documents fiscaux beaucoup plus sujets à discussion et qui omettent sciemment telle ou telle fraction de population. Elle permet d'atteindre jusqu'au plus pauvre, par exemple s'il habite à côté d'un immeuble dont on cite les abouts, jusqu'au plus jeune enfant, si un de ses parents ou amis le signale dans une succession. Le travail d'établissement, même pour cette période restreinte de soixante-dix années, exigeait des dépouillements d'une grande ampleur et, de ce fait, présente sans aucun doute des lacunes nombreuses. Mais il est perfectible et le serait tout particulièrement si l'on recourait aux moyens informatiques.

Les problèmes qu'a posés l'élaboration de ce fichier tiennent essentiellement aux formes du patronyme et du prénom. À Douai, à cette époque, les patronymes sont parvenus à leur dernier stade de formation. Les règles d'adoption d'un patronyme sont à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. La femme prend à son mariage celui du mari, les enfants celui de leur père. Le veuvage, tout comme quelques rares autres cas, rend à la femme son patronyme de jeune fille.

L'étude du dit reliant deux patronymes est riche d'enseignements. Le second patronyme n'est que rarement un surnom ou une indication concernant l'origine géographique de l'individu. Pour les femmes mariées, le mot dite remplace très exactement notre trait d'union actuel entre le patronyme du mari et celui de la jeune fille. Le terme peut être aussi utilisé pour les enfants. Le second patronyme est alors celui de la mère. «Jaquemon le Kenne dit Capelet» est fils d'un le Kenne et d'une Capelete. S'agit-il d'une importance toute spéciale accordée au rôle de la femme et à son image dans la société douaisienne, lorsque les enfants finissent par opter, même adultes, pour le deuxième patronyme c'est-à-dire le maternel ? Y a-t-il liées à cette question familiale et au rôle de la mère, des raisons plus marquées de politique (conflit franco-anglais), lorsque des membres de la famille l'Englet au début du XIVe siècle choisissent délibérément, sur plusieurs générations, le patronyme maternel de France, rendant ainsi particulièrement complexe leur généalogie? En effet, la règle générale veut que le patronyme maternel ne soit adopté que le temps d'une génération, permettant peut-être de distinguer des parents pour lesquels le choix des prénoms a été trop restreint.

Si les patronymes sont en grande partie achevés, certains n'ont pas encore fini leur évolution : par la suite, certains noms, prépositions ou autres éléments trop complexes se simplifieront et l'article tombera parfois (le Carpentier, par exemple).

L'étude des prénoms est étroitement liée, pour une part, à celle des patronymes, en ce qui concerne le cas. Fallait-il adopter le cas-sujet ou le cas-régime? Les âges n'ont du reste pas tranché et les prénoms ont conservé tantôt le cas-sujet (Jacques), tantôt le cas-régime (Jean). Dans la nécessité d'uniformiser, j'ai opté pour la forme du régime parce que le patronyme avait, quant à lui, toujours emprunté finalement celle-ci.

J'ai conservé certaines formes linguistiques bien flamandes et n'ai pas cherché à banaliser les prénoms. Ainsi le w remplaçant le g dans Willaume. En revanche, il n'a pas été tenu compte d'un phénomène qui semble d'ordre plus social que linguistique, telle l'utilisation de Baude à la place de Baudouin. Aucun bourgeois n'utilise la forme Baudouin, qui semble réservée aux nobles et plus particulièrement à la famille comtale. Baudouin a cependant été retenu parce que cas-régime attesté et plus proche de la forme actuelle. Enfin, l'adoption de certaines formes uniques de prénoms à Douai pourrait permettre de définir la région d'origine de certaines familles et donc contribuer à l'étude de l'influence douaisienne.

Quelques applications directes.- Tous les chiffres que l'on peut tirer de ce fichier ne sont que des indications minimales, mais ils semblent proches de la réalité.

Le nombre d'enfants par couple fécond serait au minimum de 2, 7, ce qui dénote une vitalité certaine. Si ce taux assure une régénération constante, il ne crée pas de surabondance humaine. Il aurait donc peut-être quelque incidence sur les problèmes des années 1348-1349 : la Grande peste n'aurait pas eu à agir comme un «régulateur» nécessaire et, par ailleurs, elle aurait eu moins de facilité à se propager.

Le nombre des personnes mariées semble faible (19 %). Si l'on prend en compte la population infantile, 25 % de la population apparaît comme réellement célibataire. Est-ce dû à un tardif âge au mariage ? Est-ce là aussi un facteur de régulation des naissances ? L'âge au mariage peut être incriminé pour les hommes. Les mariages surviennent beaucoup plus tard, semble-t-il, chez ces derniers que chez leurs partenaires. En effet les remariages féminins sont en proportion plus nombreux et certaines femmes se remarient jusqu'à trois fois.

Enfin, ce fichier permet de déterminer le nombre d'habitants demeurant en ville au début du XIVe siècle. Certes, on ne peut croire, sans risque de leurre, que tout citoyen apparaisse à un moment ou à un autre dans les sources utilisées. Il est possible d'affirmer, en revanche, que le chiffre de 18 000 «manants», qui a parfois été proposé, est faux. 10 000 serait un maximum et il est fort possible que la ville ait compté encore moins d'habitants. Bien que les vagues d'émigration aient l'air importantes, l'immigration étudiée par la suite a été un bon compensateur.

CHAPITRE II

LES GRANDES MORTALITÉS DU DÉBUT DU XIVE SIÈCLE

La famine de 1315 a-t-elle frappé Douai ?.- Aucun document ne donne exactement les prix du blé pour les années sombres, mais en octobre 1318, 8 deniers parisis pour une rasière sont des plus normaux. Les prix seraient-ils retombés brusquement après une forte hausse ? Il est impossible de le dire. En revanche, d'autres indices peuvent être utiles : le nombre de testaments et de ravestissements n'a pas été plus abondant que dans les années les plus normales ; les actes passés durant cette période sont des plus courants (ventes de maisons, de rentes ...) ; la mortalité chez les échevins, exceptionnelle, est tout à fait accidentelle : comment croire qu'en cas de famine, ces marchands qui avaient des réserves de grains aient pu être parmi les seuls à pâtir ? Le Douaisien n'a donc nullement craint la mort vers 1315-1316 et il n'y a sans doute pas eu alors famine.

La crise de 1327-1330.- Au cours des années 1327-1330, en revanche, le nombre insolite de testaments et de ravestissements (onze fois plus important qu'en 1320), les élans de générosité subits (abandons de succession ...), la mention d'immeubles à l'abandon et tous situés dans un

périmètre restreint (dans la paroisse Saint-Albin, la plus pauvre de la ville), laissent penser que les habitants ont eu peur de la mort et que celle-ci a réellement frappé, quoique, sans doute, surtout chez les plus pauvres. Cette présomption est confirmée par le nombre de morts ensevelis chez les Chartriers et par la montée du prix du blé.

La Grande peste.- Les mêmes conclusions que pour la famine de 1315 s'imposent à l'époque de la Grande peste. Il ne se manifeste aucune désorganisation dans l'administration urbaine. Les institutions charitables témoignent d'une nette permanence dans leur gestion. Les chapitres de chanoines ne présentent pas de décimation. Le nombre de morts enterrés par les soins de la fabrique de la collégiale Saint-Amé ne se signale par aucune pointe notable.

Les raisons de cette situation sont complexes. Elles sont d'ordre à la fois social (méfiance à l'égard des pauvres, interdiction aux plus démunis de pénétrer en ville), économique (richesse de la ville qui ne semble pas avoir manqué de ravitaillement), physique (facteurs individuels de constitution, en relation possible avec le groupe sanguin), géographique (Douai est une ville largement ouverte et aérée, avec un maximum de 65 habitants à l'hectare).

DEUXIÈME PARTIE

LA BOURGEOISIE. PROBLÈMES DE DÉFINITION

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION JURIDIQUE

Contrairement à l'opinion de G. Espinas, il ne semble pas exister de bourgeoisie de naissance à Douai. Tout habitant, fût-il fils de bourgeois, doit, s'il veut devenir bourgeois, se présenter à la halle et prêter serment. Le registre aux bourgeois de 1318 à 1334 pose, du reste, de nombreux problèmes et ne semble pas être contemporain des événements qu'il relate. La résidence de cinq ans en ville n'entraîne pas non plus automatiquement l'entrée en bourgeoisie. Celle-ci n'est pas davantage subordonnée au versement d'une somme d'argent à la ville : aucun compte urbain n'en fait mention. Il est simplement nécessaire de posséder une maison de quelle que valeur qu'elle soit. D'autre part on ne devient pas forcément bourgeois peu de temps après l'arrivée en ville ; l'entrée dans la bourgeoisie n'est souvent motivée que par la pression de l'âge, qui nécessite le recours à l'aide urbaine (hospitalière notamment) réservée aux bourgeois.

CHAPITRE II

LE BOURGEOIS, HABITANT DE LA VILLE

Une fraction très importante de la population douaisienne est capable, financièrement parlant, d'acquérir la bourgeoisie : 87 % de la population active soit entre 10 à 30 % de la population totale. Les chiffres sont donc élevés en comparaison de ceux qui ont été fournis pour une ville comme Lille où le maximum n'est que de 10 %. Le phénomène se traduit progressivement dans les mentalités et dans le vocabulaire. Il apparaît de plus en plus nettement, à travers les comptes, qu'au regard de la ville, la condition du bien-fonds l'emporte sur celle de l'homme. Dans ces conditions, pourquoi ne pas jouir des avantages qu'impliquent les devoirs dus par l'immeuble ? Pourquoi alors ne pas prêter serment à la bourgeoisie ?

CHAPITRE III

QUAND BOURGEOIS SIGNIFIE NOTABLE

L'usage modéré qui est fait du mot «bourgeois» dans l'obituaire de l'abbaye de Sin permet de définir ce que représente cette notion dans les mentalités de l'époque. Le terme s'applique exclusivement à des notables, hommes et échevins, et du parti du roi de France. Cet emploi n'est pas simple coîncidence et révèle que l'évolution de conceptions qui triompheront au XVIIe siècle est d'ores et déjà engagée à Douai au XIVe siècle.

CHAPITRE IV

LES EXCLUS: LES PAUVRES

Le monde des pauvres est fort complexe. On y distingue celui qui est vraiment honni, le «ribaud», et le pauvre complaisamment entretenu dans son état pour une charité de «dernière minute» face à la mort, le «pauvre commun». Celui-ci peut être un bourgeois devenu pauvre pour des raisons diverses : vieillesse, ou, pour les femmes, veuvage ou départ du mari. Il est donc possible d'établir une véritable hiérarchie de la pauvreté. À Douai, le nombre des pauvres semble toutefois très restreint au début du XIVe siècle, pour se multiplier dans la seconde moitié du siècle. Cette époque est donc encore relativement privilégiée.

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE SOCIALE DE LA BOURGEOISIE DOUAISIENNE

CHAPITRE PREMIER

ETUDE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les marchands-drapiers.- Une étude précise des hommes et non seulement des mécanismes des institutions et de quelques cas privilégiés qui occultent la réalité, permet de modifier considérablement notre optique. La draperie, qui occupe environ la moitié de la population active (dont 37% de femmes, ce qui est notable), est au XIVe siècle, un monde particulièrement ouvert. Le commerce a quelque peu diminué d'ampleur mais il demeure très vivant et quiconque veut se lancer dans l'aventure, le peut. C'est un monde en perpétuel mouvement : les noms, y compris les patronymes, des locataires d'étals se renouvellent sans cesse ; ce fait prouve qu'il ne s'établit pas de tradition familiale. Il n'y existe donc aucun oligopole ou monopole, comme on a pu le croire, mais, au contraire, une libre concurrence. D'autre part, si d'importants écarts de fortune apparaissent parmi les drapiers, ceux-ci, dans leur totalité, vivent bien et, figurant parmi les Douaisiens les plus riches et les plus influents, ils parviennent en grand nombre au Magistrat.

Les autres métiers.- Les bouchers, boulangers, tanneurs, bateliers présentent les mêmes caractéristiques. Sur le plan familial, la tradition professionnelle est inexistante (une moyenne d'un peu plus d'un membre par famille). On ne garde pas son fils en apprentissage à la maison, mais on l'envoie faire ses premières armes dans une autre branche d'activité s'il le désire. Le problème matrimonial se présente sous un angle quelque peu différent. Les remariages, surtout, se font plutôt entre confrères, simple question de connaissance et de commodité : le nouveau conjoint fait travailler les outils plus ou moins spécialisés du précédent.

Le métier crée des dépendances financières très fortes (emprunt) et, sur le même plan, des solidarités qui se manifestent également de façon concrète, dans la formation de compagnies; c'est tout au moins le cas pour certains métiers qui présentent une cohésion dans l'espace. On note cependant un éclatement géographique des professions. Le métier ne conditionne pas le voisinage. La configuration des rues douaisiennes est très proche de la topographie actuelle. Est-ce parce que le système des diverses halles spécialisées recrée par ailleurs la spécialisation géographique professionnelle que l'on observe dans d'autres villes à la même époque, ou plutôt parce que les critères de confort sont tels que chacun désire trouver à sa porte les différents points de ravitaillement ? Quoi qu'il en soit, Douai offre le schéma

urbain dont rêvait L. B. Alberti un siècle plus tard : une ville aux quartiers «bien accomodez». Seuls font exception les bouchers qui semblent enfermés dans un ghetto physique et psychologique dont ils n'ont pu encore s'affranchir, et les tanneurs qui, pour des raisons géographiques, se sont rassemblés le long du seul bras de la Scarpe de quelque longueur en dehors du centre immédiat de la ville.

Les serviteurs.- Chez les serviteurs, les modes de pensée et d'action se rapprochent de ceux de leurs maîtres. En général, cette catégorie sociale semble jouir d'un certain confort matériel et moral.

Le cas de Jaquemon d'Esquerchin.- L'exemple de Jacquemon démontre le peu d'importance que revêt le choix d'un métier bien précis, en l'absence de quelque vocation professionnelle perceptible. Jaquemon, qui a exercé jusqu'à quatre métiers aussi différents que ceux de marchand-drapier, charpentier, boucher et boulanger, est représentatif de la plupart de ses concitoyens qui pensent avant tout à vivre d'un métier et à en vivre le mieux possible.

CHAPITRE II

QUELQUES FAMILLES DOUAISIENNES

L'exemple de trois familles illustre les différences de conditions. La famille de Dechy s'inscrit parfaitement dans un schéma courant à Douai. D'installation sans doute assez ancienne, elle a déjà opéré un regroupement géographique mais chacun de ses membres conserve son autonomie, en particulier dans le choix professionnel. Les réseaux d'amitiés, d'ordre essentiellement professionnel et économique, permettent à l'individu d'avoir une ouverture sur le monde extérieur plus large qu'on ne l'a cru jusqu'ici en misant exclusivement sur l'importance de la structure familiale.

Les Mulet offrent un exemple unique de clan voué à une tradition familiale, toute empreinte, fait rare lui aussi, de religiosité et de dévotion. Dieu et le bonheur d'autrui sont leurs seules préoccupations.

En revanche, les d'Ecaillon représentent un dernier type de familles, celles qui, récemment implantées dans le contexte urbain, n'ont pu encore effectuer ni un regroupement géographique ni quelque percée dans le moindre domaine. Leur fortune est des plus médiocres et, contrairement à la famille de Dechy, ils ne peuvent encore se permettre de tenter d'accéder à l'échevinage.

CHAPITRE III

RAYONNEMENT DE DOUAI ET DE SA BOURGEOISIE

Dans tous les cas qui ont déjà été étudiés ailleurs, l'immigration ne

subit jamais l'attraction de la ville au-delà d'un rayon de trente kilomètres. En comparaison, le rayonnement de Douai apparaît exceptionnel. Plus de soixante localités d'où sont originaires les habitants et bourgeois sont situées à une distance de trente à quarante-cinq kilomètres; un nombre égal, sinon supérieur, dépasse ces limites. La ville jouit donc d'un grand renom, sans doute lié au commerce, au-delà du cercle restreint où les villes puisent habituellement leurs ressources humaines et où les habitants de Douai trouvent, eux, leur substance économique. Le commerce n'est sans doute pas seul en cause; les conditions faciles d'accès à la bourgeoisie contribuent probablement à attirer tous ces nouveaux venus. La population urbaine trouve son équilibre dans un mouvement inverse d'émigration qui n'est pas négligeable.

QUATRIÈME PARTIE

LES NOTABLES DOUAISIENS

Une fraction domine la vie politique de la cité. D'ordinaire, et peutêtre abusivement, elle est dénommée «patriciat».

CHAPITRE PREMIER ETUDE SOCIALE ET ECONOMIQUE

Les familles de notables. Échevinage et parenté.- Il existe à Douai de véritables «familles échevinales». À l'encontre des cas cités à Lille et à Saint-Omer, non seulement elles sont représentées régulièrement et avec une réelle permanence au sein du Magistrat, mais encore il s'établit entre elles de vastes réseaux d'alliances qui ne laissent échapper que de rares individus à leur système parental.

Deux familles, quoique par ailleurs alliées matrimonialement, semblent être en compétition : les Painmouillet et les Boinebroque. La fin du XIIIe siècle marque une éclipse nette chez les Boinebroque alors que les Painmouillet sont prépondérants et restent ainsi en lice durant la période des échevinages flamands. Mais vers 1310 reparaissent dans toute leur puissance les Boinebroque, sans doute grâce au soutien d'une famille qui semble avoir habilement louvoyé et qui, sans créer de système familial remarquable, réussit à se ménager le plus grand nombre d'appuis. Toute la structure familiale de la vie politique douaisienne est définie par ces deux grands clans.

On pourrait donc parler d'endogamie momentanée au sein de certaines familles: mariages, remariages multiples entre deux groupes, par exemple, le prouvent aisément. En aucun cas, cependant, on ne peut parler d'endogamie au sein du Magistrat dans son ensemble. En effet, certains échevins (un tous les deux ou trois ans) ne rentrent dans aucun système d'alliances, n'ont aucun appui familial et pourtant se maintiennent dans la vie politique. Le groupe des vieux clans semble se ménager quelques réserves, biologiquement nécessaires à sa régénération. La période des troubles flamands a pu représenter une véritable aubaine, offrant un choix d'hommes nouveaux, important et inespéré. Il semble bien, en effet, que le notable ait quelque répugnance à choisir un conjoint, pour ses enfants ou pour lui-même, en dehors des familles de ses pairs. Ce n'est pas le mariage qui crée le notable.

Sur le plan familial, la période flamande pose plusieurs problèmes. Nous avons déjà vu que des notables entrent dans la composition d'un Magistrat que l'on a cru jusqu'ici recruté dans le «commun». À la même époque, certaines familles semblent éclater. Des frères ennemis trouvent-ils alors un sujet sur lequel aiguiser leur colère? Mais ne peut-on pas aller plus loin et se demander dans quelle mesure ces hommes sont réellement sincères et partisans de l'une des deux causes? En effet, certains hésitent de toute évidence et donnent même l'impression d'embrasser ces deux partis qu'on a trop empreints d'idéologie, afin d'en tirer le maximum de profits. Les notables qui se maintiennent à l'échevinage durant cette période, peuvent fort bien avoir joué un tel jeu, pour permettre la réinsertion de leur parents dès le tassement des troubles.

Les échevins et leurs occupations économiques.- Tous les échevins ne sont pas rentiers. Parmi eux figure un nombre important de marchands et surtout de marchands-drapiers. Mais il faut surtout noter l'entrée au Magistrat d'hommes aux préoccupations plus matérielles que financières. Ainsi certains «industriels» proches des marchands par l'aspect de gestion de leur entreprise (goudaliers par exemple), mais aussi des manuels comme les tailleurs, bouchers, teinturiers, foulons... Pour certains, il peut s'agir évidemment de maîtres, disposant de plus de loisirs que leurs compagnons pour entreprendre une carrière politique. On ne peut nier cependant que ces métiers requièrent une présence physique et une attention qui ne laissent que peu de temps durant la journée de travail. Certains historiens en ont déduit que de tels individus ne pouvaient avoir été échevins. Or l'étude du fonctionnement du Magistrat fournit une solution : les cas relevés révélent, en effet, que le travail nocturne après la tombée de la nuit ou pratiqué le matin de très bonne heure (six heures par exemple) devait être prépondérant, tout comme celui effectué lors des heures creuses (midi).

La fortune mobilière des échevins. Seul l'inventaire de Jaquemon le Blond (1298-1301) permet d'apprécier dans toute son ampleur la fortune mobilière des échevins. Cette série de documents a déjà été publiée essentiellement par G. Espinas, mais toute la critique de ces actes, en particulier les

problèmes de datation, était à reprendre. Deux conceptions s'affrontent dans ces textes. Le notable a un train de vie que l'on peut qualifier de princier (vaisselle, armure, mobiliers, parures...). Il n'en est pas moins un bourgeois, un homme qui a dû conquérir des droits que ne lui offrait pas la naissance, et dont l'ascension sociale est encore parfois récente. Malgré le luxe par lequel il veut s'affirmer aux yeux de tous, il connait la valeur de chaque objet. (Jaquemon revendique des dommages s'élevant à plusieurs milliers de livres, mais n'en oublie pas moins le seau de son puits, d'une valeur de quatre sous) et il pratique encore un type d'économie presque fermée.

Les familles de notables et leur territoire.- Les biens immobiliers de chaque clan peuvent être localisés sur des plans de Douai. On observe ainsi qu'aucun ne figure dans un secteur entier de la ville : le périmètre du Castel Saint-Amé, comprenant le château et la collégiale. Dans le débat qui chez les historiens oppose ceux qui estiment que le «patriciat» est issu des familles de ministeriales et de chevaliers et ceux qui ne voient parmi leurs ancêtres que des boni homines, ce fait pourrait venir appuyer les théories des derniers. Par ailleurs, le report sur le plan permet d'évaluer les dates d'entrée approximatives des divers clans de notables.

CHAPITRE II

QUELQUES FAMILLES D'ÉCHEVINS

L'étude de treize familles illustre et développe les traits déjà évoqués. Elle met, en outre, en lumière les plans, économiques essentiellement mais aussi gététiques, sur lesquels ces familles diffèrent entre elles, d'où leur importance plus ou moins grande dans le domaine politique. Un individu et une famille faibles économiquement ont peu de poids dans les affaires publiques et ne restent pas assez longtemps au Magistrat pour accroître leur fortune. De même un clan peu fourni ne dispose pas de composantes assez nombreuses pour s'y pérenniser.

CONCLUSION

Cette étude de la bourgeoisie douaisienne demanderait peut-être certains approfondissements mais surtout une extension spatiale et temporelle. Étant donné la masse tout à fait exceptionnelle des documents conservés dans un certain nombre de dépôts, seuls les moyens informatiques modernes permettraient de développer et de prolonger plusieurs points : mouvements de migration ; implantation en plus grand nombre des gens de

métier au sein de l'échevinage; reconversion des vieilles «dynasties» qui adaptent leur mode de vie sur le modèle terrien des nobles qu'elles commencent déjà à vouloir imiter.

ANNEXE

Fichier onomastique des bourgeois de Douai (1280-1350).